

ASSEMBLÉE NATIONALE

21 novembre 2017

RECHERCHE ET EXPLOITATION DES HYDROCARBURES - (N° 370)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE14

présenté par
Mme de Lavergne, rapporteure

ARTICLE 4

À la première phrase de l'alinéa 24, après le mot :

« modalités »,

substituer au mot :

« des »,

les mots :

« de ces ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel